

EB/SC/VP

Nombre de Conseillers :

en exercice 33

présents 25

votants 33

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

le : 13 FEVRIER 2024

le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAURENARD
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

en Salle d'Honneur, sous la présidence de Monsieur Marcel MARTEL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 février 2024

PRÉSENTS :

Mmes. S. PONCHON, A. JARILLO, A. SALZE

Mrs., PH. MARTIN, JP. SEISSON, C. AMIEL,

Mmes N. BOUABDALLAH, F. MOURET, S. COMBE, D. MAHUET, S. LAMBERT, S. DIET, MD. PAGES,
C. BARRY, N. AUBERT

Mrs. D. CHAMBON, C. PTAK, M. TEISSIER, B. CLARETON, L. IMBERT, C. ALLEMANY, L. CONSOLIN,
R. THIERS-SIMON, M. LOMBARDO

ABSENTS EXCUSES :

Mmes et Mrs. E. CHAUVET (pouvoir à M. MARTEL), ML. ANZALONE (pouvoir à PH. MARTIN),
M. LUCIANI-RIPETTI (pouvoir à C. AMIEL), I. MILLET (pouvoir à L. CONSOLIN), C. CHAUVET
(pouvoir à S. PONCHON), L. ROQUEPLAN (pouvoir à R. SIMON), B. REYNÈS (pouvoir à S. DIET),
C. LABARDE (pouvoir à MD. PAGES)

Secrétaire de Séance : Pierre-Hubert MARTIN

**20240213 – 02/DG02. ADHESION A L'ASSOCIATION
« LES AMIS DE LA GENDARMERIE »**

L'association « Les amis de la Gendarmerie » incite les collectivités territoriales à soutenir la gendarmerie en devenant membre de leur association. Cette démarche répond au souhait du Directeur Général de la Gendarmerie Nationale d'accroître la présence des gendarmes sur le terrain et de renforcer les liens avec les élus.

Créée en 1932, l'association a pour objectif de promouvoir la présence et le prestige de la Gendarmerie auprès de la population et a pour missions :

- de promouvoir les valeurs portées par la Gendarmerie Nationale,
- de transmettre ces valeurs aux jeunes générations,
- de soutenir les gendarmes dans leurs missions au service de la population
- de consolider les liens entre la Gendarmerie et la Nation.

Les montants récoltés contribuent à apporter des moyens supplémentaires aux dotations réglementaires mise en place par l'Etat et permettre ainsi de renforcer l'action des gendarmes dans leurs missions quotidiennes.

Afin de soutenir l'action rassurante de la gendarmerie sur notre territoire, il est proposé d'adhérer à l'association « Les amis de la Gendarmerie » pour un montant de 100 euros, incluant l'envoi de la revue trimestrielle.

Vu l'examen de ce dossier en commission Finances/Direction Générale le 1^{er} février 2024,

Les explications du rapporteur entendues,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la proposition d'adhésion à l'association « Les amis de la Gendarmerie » en soutien aux actions et missions de la Gendarmerie Nationale et notamment sur le territoire

DECIDE de verser la somme de 100 euros à ladite association pour l'adhésion annuelle 2024

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,

ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Châteaurenard, le 14 février 2024

LE MAIRE
Marcel MARTEL

